



Certificat médical d'admission à la crèche interentreprises « Les Colibris ».

Le _____, à _____

Je, soussigné(e), Docteur _____, certifie que

l'enfant _____, né(e) le _____, peut :

- ☐ être admis en crèche (il est aujourd'hui, à jour de son calendrier vaccinal obligatoire) et sa santé lui permet de fréquenter un accueil collectif.
- ☐ peut recevoir durant toute la durée de son accueil :

- ☐ tout médicament sur prescription médical
- ☐ du paracétamol, (dose adaptée à son poids) en cas de fièvre sup à 38,5°c ou de tout état douloureux le justifiant.
- ☐ comprimé d'iodure de potassium sur décision préfectorale.

Les accueillantes de la structure peuvent, si elles l'estiment nécessaire, utiliser :

- ☐ des uni-doses de sérum physiologique pour le nettoyage du nez
- ☐ de la crème change DODIE en cas d'érythèmes fessiers
- ☐ du Camilia ou Chamomilla en cas de douleurs dentaires.
- ☐ du gel contre-coup en cas d'hématome.
- ☐ de la crème solaire BB SPF 50 UVA UVB quand l'ensoleillement le nécessite.
- ☐ d'une crème après piquûre (de type Apaisyl Baby dès 3 mois) en cas de piquûres.
- ☐ du soluté de réhydratation oral en cas de déshydratation aigüe.
- ☐ du désinfectant (de type Biseptine) en prévention d'une infection suite à une plaie.

Nombre de cases cochées

Cachet et signature du médecin :